

liens régionaux de droit sont encore déficients malgré une intégration de fait assez poussée. Dans l'avenir, toutefois, il est probable que l'intégration de fait mènera de plus en plus à l'établissement de relations de droit officielles. afin d'assurer la stabilité de l'espace économique international où les multinationales multiplient les exploitations et les investissements.

Du point de vue de la théorie des jeux, deux vues très distinctes s'affrontent quant à savoir si les blocs commerciaux renforcent ou découragent la libéralisation en général. Certains théoriciens affirment qu'un plus petit nombre de joueurs, soit trois blocs régionaux, rendrait la prise de décisions collégiale beaucoup plus aisée que ce ne fut le cas aux négociations GATT/OMC qui réunissaient plus de 100 pays. C'est ce qui constitue l'hypothèse des « blocs fonctionnels ». Pour les tenants de la vue opposée, la possibilité que les joueurs importants d'un bloc tirent profit d'un échec des négociations constitue un obstacle à la prise de décisions collégiale. C'est ce qui constitue l'hypothèse des « blocs dysfonctionnels ». Il convient de mentionner que les données sur les échanges ne démontrent pas le bien-fondé des craintes au sujet de blocs commerciaux « belliqueux ». Dans les dix dernières années, la croissance des échanges inter-régionaux et des échanges intra-régionaux a été à peu près équivalente, et de nombreux arguments appuient la thèse selon laquelle la formation de blocs commerciaux de fait ou « naturels » ne devrait pas avoir d'effets préjudiciables sur le commerce international⁷.

2.3 Pourquoi les blocs sont-ils une source d'inquiétude?

Certains décideurs et économistes considèrent la régionalisation des relations commerciales comme une menace potentielle à la libéralisation multilatérale. Cette crainte s'est répandue avec l'adoption de mesures tels le marché unique de l'UE, l'ALE et l'ALENA. Les appréhensions tournent autour du recul du principe de non-discrimination et du risque de guerres commerciales entre les blocs dont les pays moins influents et moins puissants seraient les principales victimes⁸. Ces appréhensions sont alimentées par les craintes au sujet des incidences sur le bien-être et l'efficacité économiques.

Bien entendu, si, au sens de Pareto, le régionalisme et la régionalisation étaient considérés comme étant supérieurs au libre-échange multilatéral et à la mondialisation,

⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁸ Lloyd, P., *Régionalisation et commerce mondial*, Revue économique de l'OCDE, n° 18, printemps 1992, p. 8.